

47. Réponse à Adresse du 10 février 1896,—Copie de l'ordre en conseil nommant l'honorable Désiré Girouard l'un des juges de la Cour Suprême du Canada.

48. Réponse à Adresse du 27 janvier 1896,—Copie de tous ordres en conseil, instructions du gouvernement ou d'aucun département et autres documents qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre concernant la nomination d'un Haut Commissaire à Londres ou concernant la nature de ses fonctions ou la manière de les remplir.

49. Réponse à Adresse du 10 février 1896,—Copie des ordres en conseil relatifs à toutes les nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896.

50. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la partie de l'emplacement de ville de Moose-Jaw, que possède le gouvernement du Canada, y compris le relevé des deniers reçus par les syndics du dit emplacement de ville, et de ceux reçus par le gouvernement fédéral. Aussi, un état donnant le nombre de lots appartenant encore au gouvernement et le montant des taxes payées annuellement par le gouvernement depuis que Moose-Jaw a été érigé en municipalité.

51. Réponse à Ordre du 3 février 1896,—Copie de toute correspondance concernant l'octroi d'une licence pour manufacturer et vendre de la bière dans la ville de Neepawa, Manitoba; aussi, copie de toutes pétitions des citoyens de la dite ville protestant contre la dite licence.

52. Réponse à Ordre du 30 janvier 1896,—

1. Relevé de tous les honoraires reçus par le gouvernement, aux termes de l'Acte connu communément sous le nom "d'Acte McCarthy", des diverses corporations municipales ou des personnes demandant des licences sous l'autorité du dit acte, dans le district électoral de Provencher, province du Manitoba.

2. Liste des réclamations non payées en rapport avec le dit acte dans le dit district électoral, et le montant de ces réclamations.

53. Réponse à Adresse du 10 février 1896,—Copie de tous rapports au conseil et de tous ordres en conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne de Pierre, Manitoba, pour parjure, lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg.

Aussi, copie de toutes pétitions ou autre communications adressées au gouvernement, ou à aucuns de ses membres, ou à aucun département, ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun département au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (10) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, jeudi prochain.